



**DELIBERATION N° 09**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 27

Pour : 27  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet :**  
**Versement d'une  
subvention de  
300 € à  
l'association AEK  
au titre de la  
21<sup>ème</sup> édition de la  
Korrika**

L'an deux mil dix-neuf, le onze février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 5 février 2019

Membres présents : F. GONZALEZ, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, C. ORDONNES, MJ ROQUES, P. ACEDO, M. EVENE, JD BONNOME, S. PUYO, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, J.DARRIGADE, AM BARTHE, M.LORDON, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, JM DOURHTE, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : L. DARRIBEROUGE (pouvoir à F. GONZALEZ), A. LECHEVALLIER (pouvoir à C. DUFOUR), JM BAGNERES-PEDEBOSCQ (pouvoir à A. VALOT), G. MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME)

Membres absents excusés : MA THEBAUD, UA DEL PRADO

Secrétaire de séance : M. LORDON

Madame Marie José ROQUES, Adjointe, indique que la Ville de Boucau va accueillir pour la première fois le passage de la 21<sup>ème</sup> édition de la Korrika le dimanche 7 avril prochain.

La grande course relais en faveur de la langue basque organisée par l'association AEK tous les deux ans, fédération des cours de basque aux adultes, démarrera le jeudi 4 avril du village de Gares (Navarre) pour s'achever à Gasteiz le dimanche 14 avril.

Considérant, le soutien de la Commune en faveur des langues régionales et du basque en particulier avec l'accueil depuis quelques mois d'une Ikastola sur son territoire, Madame Marie Jose ROQUES propose d'acheter un kilomètre en versant une subvention de 300 € à l'association AEK.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

- . décide de verser une subvention de 300 € à l'association AEK pour l'achat d'un kilomètre au titre de la 21<sup>ème</sup> édition de la Korrika.
- . dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2019.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 12 février 2019

Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/02/2019